



L'OACI et l'UE main dans la main pour une relance de l'aviation durable, dans le respect de la sécurité et de la sûreté

Publication immédiate

Montréal, le 15 mars 2022 – La relance du secteur du transport aérien à l'échelle européenne et mondiale était au cœur des délibérations de la réunion du comité mixte institué par le protocole de coopération entre l'OACI et l'UE, qui s'est tenue au siège de l'OACI le 10 mars 2022, tout comme le renforcement de la collaboration en vue de fournir une assistance aux États dans toutes les régions, à l'appui de la nouvelle *Politique de soutien à la mise en œuvre* fourni aux États par l'OACI approuvée par le Conseil de l'Organisation la semaine dernière.

Coprésidée par le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar, et par le Directeur général de la mobilité et des transports de la Commission européenne, M. Henrik Hololei, la réunion a rassemblé les représentants permanents des États membres de l'UE auprès de l'OACI, la Cheffe du bureau de l'UE à Montréal ainsi que d'autres fonctionnaires de l'OACI, de l'UE et de l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA).

Le comité a adopté un nouvel arrangement de travail visant la facilitation et la promotion mutuelle des activités de l'UE et de l'OACI relatives à la notification des accidents et incidents d'aviation civile. Cet arrangement consiste en particulier à utiliser l'outil du Centre européen de coordination des systèmes de notification des accidents et incidents d'aviation (ECCAIRS) aux fins de la mise en œuvre, par l'OACI et les États membres, des dispositions relatives à la notification énoncées dans l'Annexe 13 – *Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation*, ainsi que d'autres prescriptions relatives aux données sur la sécurité. L'utilisation de cet outil commun devrait considérablement améliorer la connectivité des données, élément indispensable à une plus grande proactivité en matière de sécurité.

L'Union européenne a été une grande source d'expertise et de ressources pour l'OACI, avant et pendant la pandémie. Les États membres de l'UE ont par exemple contribué de manière importante aux équipes spéciales du Groupe d'experts de la facilitation sur les questions sanitaires liées aux flambées épidémiques dans le secteur de l'aviation et sur les dossiers passagers. L'OACI est aussi très reconnaissante de la contribution des experts de l'UE à ses travaux sur la cybersécurité.

En outre, les membres du comité mixte ont insisté sur l'importance de promouvoir la coopération dans des domaines comme la mise en œuvre du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'OACI, l'utilisation et le financement des carburants d'aviation durables et l'exécution de projets internationaux de coopération et d'assistance.

Au cours de ses délibérations, le comité a souligné qu'il était envisagé d'adopter un objectif ambitieux à long terme (LTAG) en matière environnementale pour l'aviation internationale à la 41^e session de l'Assemblée de l'OACI, en septembre 2022. À cette fin, les Dialogues de l'aviation mondiale sur la faisabilité d'un LTAG, qui se tiendront du 28 mars au 8 avril 2022, ainsi que la réunion de haut niveau de l'OACI sur le sujet, prévue du 20 au 22 juillet 2022, seront deux rendez-vous particulièrement importants pour créer une dynamique.



Le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar (à droite) et le Directeur général de la mobilité et des transports de la Commission européenne, M. Henrik Hololei, à l'occasion d'une réunion du comité mixte UE-OACI au siège de l'Organisation, le 10 mars 2022.

Ressources pour les rédacteurs

[Bureau régional Europe et Atlantique Nord de l'OACI](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)